

# Le collège de Vevey déjà en surcoût

**Vevey** Pas même démarré, le chantier du futur collège de Copet accuse déjà un gros surcoût et un retard de six mois. En cause: une dépollution imprévue du terrain qui alourdira de 7,5 mios la facture initiale estimée à 60 mios.

«**C**ette pollution était imprévisible», souligne Elina Leimgruber, municipale des infrastructures. Selon la Municipalité, «le site n'a jamais figuré au cadastre des sites pollués de l'Etat de Vaud, et nous sommes les premiers acteurs à y entreprendre une expertise sérieuse et à y découvrir la vraie nature du sol». Censé être prêt pour la rentrée scolaire 2017-2018, ce complexe scolaire ne pourrait accueillir ses élèves qu'en janvier, un retard de six mois imposé par la

dépollution du terrain. «Une pollution considérée comme importante et à cause de laquelle il va falloir excaver 14'450 m<sup>3</sup> de remblais. Le coût total de l'opération est estimé à

**«Cette pollution était imprévisible».**

*Elina Leimgruber, municipale*

7,5 millions. «Cette somme figure dans le plan des investissements, mais elle n'est pas comprise dans les 60 millions que coûtera le collège. C'est un travail de toute façon néces-

saire, quelle que soit l'utilisation faite de la parcelle», précise la municipale.

## Présence de métaux lourds

Selon la commune, la pollution ne présente pas de danger pour les écoliers et les sportifs qui s'entraînent actuellement sur le stade d'athlétisme. «Le tout est confiné sous une couche assez importante de terre végétale. Le problème survient si l'on creuse dans les terres pour le futur chantier», relève Claude Lehrian, architecte et chef de service à la Di-

rection de l'architecture et des infrastructures. Le terrain est notamment constitué de métaux lourds. «Les sondages pratiqués nous ont révélé la présence de zinc, cuivre et plomb, que l'on doit absolument ôter. Il faut savoir qu'au siècle dernier, le lieu était une décharge communale. On peut supposer que les artisans et industriels venaient y déposer leurs déchets, sans trop se préoccuper de l'environnement. C'est un héritage auquel il faut faire face», conclut l'architecte.

**Céline Amiguet**

## Objectif des 60 millions tenu

Une demande de permis d'implantation du futur collège a d'ores et déjà été transmise à l'Office de l'urbanisme. «La mise à l'enquête devrait suivre en mai ou juin relève Elina Leimgruber. La bonne nouvelle, c'est qu'en l'état d'avancement des études sur la base d'un devis général, l'objectif des 60 millions est tenu. De plus, le projet prévoit maintenant 100 à 120 places de parc supplémentaires, qui seront pour une partie sur la route du Rio Gredon et pour l'autre proche de la route du Stand.» Reste que la Municipalité devra obtenir du Conseil communal une hausse de son plafond d'endettement. «Mais grâce à l'autofinancement, une demande d'augmentation de 10 à 15 millions devrait suffire.»

## Risque d'inondation écarté

Si le terrain où sera construit le futur collège de Gilamont ne figurait pas dans le cadastre des sites pollués, il fait toutefois partie des zones exposées à des risques d'inondation en cas de crue de la Veveyse. Mais selon le syndic Laurent Ballif, «il n'y a pas de risque de débordement sur cette zone. Une voie d'évacuation a été prévue à travers le Jardin Doret, et un endiguement important a été effectué.» Un avis partagé par Philippe Hohl, chef de la division crues et cours d'eau à la Direction cantonale de l'environnement: «On ne peut pas affirmer que la ville est à l'abri des crues. D'ailleurs, beaucoup d'attention est portée à la Veveyse. Mais le niveau de danger est admissible.»

Publicité

# LIQUIDATION TOTALE AVANT TRAVAUX

MONIQUE TOUZEAU  
**TOUZEAU**

DÈS LE 31 JANVIER 10 h

28, avenue du Casino  
(en face du Casino) Montreux  
+41 21 966 30 10 [www.touzeau.com](http://www.touzeau.com)